

Le 10 décembre 1948, des peuples marqués par les deux guerres mondiales affirment dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme** :

La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie. [...] L'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. Tous les êtres humains [...] doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.



Le 17 octobre 1987, à l'appel de Joseph Wresinski, des défenseurs des droits de l'homme, de tous pays, marqués et scandalisés par la misère, se rassemblent à Paris pour :

- rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence.
- affirmer leur conviction que la misère n'est pas fatale.
- proclamer leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire.

Le 22 décembre 1992, les Nations Unies reconnaissent le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, comme la « *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté* ». Elles sont conscientes qu'il faut mettre fin à l'extrême pauvreté.

À renvoyer par la poste :

Pour le Canada : ATD Quart Monde
6747, rue Drolet,
Montréal (Qc) H2S 2T1
(Info: tél. 514-279-0468 ou courriel
atdcanada@qc.aira.com)

ou à signer en ligne sur internet :
www.atdquartmonde.ca

La lutte contre la misère a des effets durables quand l'expérience, la pensée et la participation de ceux et celles qui l'affrontent tous les jours sont prises en compte : enfants privés d'avenir, jeunes contraints à des travaux de survie ou à l'inutilité, femmes et hommes humiliés jour après jour, familles décimées par la faim, l'angoisse, fuyant dans l'errance et la terreur.



« On lui a fait un lit plus confortable avec les couvertures. Il s'est mis à pleurer. Il voulait nous donner un chapelet pour nous remercier. J'ai fait des téléphones auprès d'amis et d'organismes. En 24 heures, j'ai trouvé un matelas, un fauteuil, une table de chevet, de la vaisselle, des vêtements et même une robe de chambre »

(Témoignage de deux ambulancierEs, qui ont trouvé une personne âgée malade qui manquait du confort le plus essentiel, Journal de Montréal 19 nov. 2006)

"Je me disais que si ces femmes s'aidaient elles-mêmes, le ciel les aiderait. Mais ce n'est pas si simple. Le malheur t'arrive jeune et des fois il te suit. Tu ne sais plus comment t'en sortir."

(Témoignage d'une coiffeuse après avoir accueilli et coiffé des femmes en situation de pauvreté dans son salon, La Presse, 24 déc. 2005)



"Si on avait formulé la loi en termes de droits, on aurait considéré davantage les personnes pauvres comme des acteurs, des sujets de droits. [...] Mais le principal mérite de cette loi est de reconnaître que la pauvreté existe et qu'elle oblige à entreprendre des actions pour parvenir à un Québec sans pauvreté."

(Témoignage d'un participant aux actions participatives qui ont conduit à l'adoption d'une loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion)

Refuser la misère



Jeanpierre Beyeler – La nuit du 17 octobre 1987
Trocadéro, Paris

Un chemin vers la paix

Refuser la misère, un chemin vers la paix Déclaration de solidarité

Déclaration lancée à Montréal, en mai 2006, par un groupe de personnes à la défense des droits humains provenant de quatre continents et de toutes les couches de la société. S'appuyant sur une large consultation d'associations, d'ONG, de syndicats, d'États et d'agences de l'ONU et donnant suite à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies qu'une réflexion soit menée sur l'expérience de la Journée internationale du 17 octobre, ces personnes invitent les citoyennes et citoyens du monde entier épris de justice et de paix à signer et à soutenir cette déclaration pour amplifier l'impact de la Journée mondiale du refus de la misère. Signée par le plus grand nombre, elle sera transmise aux Nations Unies et rendue publique le 17 octobre 2007.

DÉCLARATION

Je suis solidaire avec celles et ceux qui luttent, partout dans le monde, pour résister à la misère et l'éliminer.

Je veux contribuer :

- À faire respecter la dignité de tous.
- À faire respecter l'accès effectif aux droits de la personne pour toutes et pour tous.
- Et me joindre aux efforts qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de misère à la Journée mondiale du refus de la misère.

Je demande que les citoyennes et citoyens, les autorités locales, nationales et les Nations Unies :

- Considèrent les plus pauvres comme les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté.
- Associent les plus pauvres à la conception, la mise en place et l'évaluation de politiques qui les concernent et portent l'ambition d'un monde sans misère, un monde où les droits à la vie familiale, au travail décent, à la participation sociale, culturelle et politique sont respectés.
- Soutiennent les événements organisés chaque 17 octobre afin que la participation des personnes en situation de pauvreté reste au cœur de la Journée mondiale du refus de la misère.
- Participent aux dialogues qui doivent se mettre en place tout au long de l'année avec les personnes qui, en refusant la misère, créent des chemins vers la paix.

Le 17 octobre,
Journée mondiale du refus de la misère,
des femmes et des hommes toujours plus nombreux
se rassemblent partout, relèvent la tête
et retrouvent l'espoir



"C'est rare de pouvoir parler de pauvreté sans avoir honte. Quand j'ai vu toutes ces familles rassemblées, quand je me suis assis auprès de gens que je n'aurais osé côtoyer, quand j'ai parlé devant tout le monde, ça m'a donné beaucoup de courage, beaucoup de force. Ce jour-là, j'ai senti que tous ces gens voulaient que nous comptions."

**Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère,
les droits de l'homme sont violés.
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.**

Joseph Wresinski Paris 17 octobre 1987



La phrase qui est inscrite sur la Dalle, on ne peut pas ne pas réagir à cela. Un jour si tu laisses venir ces phrases-là... Quand je pense au père Joseph et aux cent mille défenseurs des droits de la personne réunis le 17 octobre 1987 à Paris, c'est grandiose. On parle au monde entier. On n'est pas tout seul. On ne peut pas ne pas réagir. C'est une date qui est sacrée

Des groupes de personnes de plus en plus nombreux se réunissent et posent des gestes tout au long de l'année et le 17 octobre, même en silence, pour tracer avec confiance le chemin de la paix qui vient du refus de la misère

"Quand j'ai vu cet homme entier... qui jouait sa musique avec tout son corps, tout son être, quand j'ai entendu sa merveilleuse musique si pleine d'émotion, j'ai été saisie en quelque sorte... J'ai recommencé à rêver."

(Témoignage suite à la rencontre avec le musicien Miguel Estrella dans un quartier défavorisé de Montréal)



Page signée à découper et à renvoyer à :
ATD Quart Monde, 6747, rue Drolet,
Montréal (Qc) H2S 2T1 ou signature en ligne à
www.atdquartmonde.ca

Comptez sur moi aussi !

J'ai lu le texte encadré de la déclaration de solidarité et j'y adhère.

Nom et prénom :

Adresse :

Ville : Province :

Code postal : Pays :

Courriel : Téléphone :

Signature : Date :

Exemple: comment je peux concrétiser ce qui est proposé dans la déclaration?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Je souhaite être informé(e) des suites de cette déclaration.
- Je suis prêt(e) à soutenir cette déclaration en la diffusant et je désire en recevoir des exemplaires. (quantité :)
- Je désire participer au 17 octobre.
- Je veux participer à son financement.